

ISOSPHERE Premium	Enregistrement	AQ EN 003	
FICHE TECHNIQUE		Indice	A
		Page	1/2

Code article PSB : 21783BILLEG17H300

Code Référence Client : 21783

Désignation : SAC DE BILLES GRAPHITE 17G/L (300L)

Couleur : GRAPHITE

I. Caractéristiques techniques :

Matière première	Polystyrène Expandé
Densité (g/L)	17
Volume (en L)	300

II. Conditionnement :

Nombre de sacs / palette	8
Référence et dimensions du sac	EM307 (sac PP tissé, fourni par le client) : 140 x 105 x 30 cm
Référence et dimensions de la palette	EM 044 palette d'occasion 1200 x 1000 mm

III. Usage prévu :

- Isolation thermique par insufflation de polystyrène
- Toute autre utilisation est à proscrire. Les performances des isolants en polystyrène ne sont garanties que dans le strict cadre d'un usage normal.

IV. Stockage :

- Les produits doivent être conservés dans leur conditionnement d'origine et nécessitent des mesures de stockage spécifiques :
 - o Les pièces doivent être stockées dans un endroit sec.
 - o Tenir à l'écart des sources de chaleur.
 - o Protéger de l'action directe des rayons du soleil
 - o Eviter toute source d'ignition

Les pièces doivent être protégées contre les coups et les chocs

DATE : 12/07/2017

VISA APPROBATEUR : JT

NB : La date d'approbation tient lieu de date d'application

DUPLICATION INTERDITE

ISOSPHERE Premium	Enregistrement	AQ EN 003	
FICHE TECHNIQUE		Indice	A
		Page	2/2

V. Fiche de données de sécurité :

- Identification de la société : ISOSPHERE
- Identification des dangers : Les produits sont fabriqués avec des matières qui n'ont pas été classées dangereuses et ne nécessitent pas d'étiquetage particulier, conformément à la législation en vigueur.

Dans les conditions normales d'utilisation, il n'y a aucune présence de poussière
- Premiers secours : Les produits ne présentent normalement pas de risque en cas d'inhalation et de contact avec la peau.

En cas de contact avec les yeux, rincer les yeux à l'eau courante
En cas d'ingestion, ne pas faire vomir et consulter immédiatement un médecin.
- Mesure de lutte contre l'incendie : Le CO2, la mousse, l'eau pulvérisée et la poudre sont les moyens d'extinctions à privilégier en cas d'incendie.
- Moyen d'extinction contre-indiqué pour des raisons de sécurité : jet d'eau.
- Considérations relatives à l'élimination : Le produit doit être éliminé conformément aux législations locales et nationales. Il est souhaitable de promouvoir des programmes de gestion des déchets (récupération, recyclage).

DATE : 12/07/2017

VISA APPROBATEUR : JT

NB : La date d'approbation tient lieu de date d'application

DUPLICATION INTERDITE